

## Conditions Générales de Vente Internationales (Réservées aux professionnels)

### Article 1 – Champ d'application

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de produits et prestations proposées par le Vendeur via son site internet, par courrier ou tout autre canal.

**1.2 Les présentes CGV sont exclusivement réservées aux clients professionnels agissant dans le cadre de leur activité professionnelle. Toute commande passée à titre personnel ou par un consommateur est expressément exclue.**

1.3 Les termes utilisés sont conformes aux définitions établies dans les usages du commerce international, notamment les Incoterms 2020.

### Article 2 – Devis, prix et validité

2.1 Les prix sont indiqués en euros. Ils sont exclusivement définis dans un devis fourni par le Vendeur.

2.2 Sauf mention contraire, chaque devis est valable **30 jours à compter de sa date d'émission**.

2.3 Pour les clients situés dans l'Union européenne, **la TVA française est applicable sauf si un numéro de TVA intracommunautaire valide est fourni** par le Client.

2.4 Le montant de l'acompte est **indiqué dans le devis**. À titre indicatif, un acompte de 20 % du montant total est généralement demandé pour initier la commande.

2.5 Pour les projets de grande ampleur (à partir de 300 000 € HT) ou devant être réalisés à l'étranger, **des arrhes non remboursables peuvent être exigées avant la réalisation du devis**, afin de couvrir les frais d'étude, de déplacement ou de logistique.

### Article 3 – Modalités de paiement

3.1 Le paiement s'effectue exclusivement par virement bancaire sur l'IBAN mentionné dans le devis ou la facture.

3.2 L'acompte (ou les arrhes) doit être reçu avant tout début de production ou de prestation.

3.3 Le solde est exigible **en totalité avant l'enlèvement ou la livraison des Produits**, conformément à l'Incoterm EXW.

**3.4 Clause suspensive : en l'absence de paiement intégral du solde, les Produits ne seront ni remis ni expédiés, et la propriété ne sera pas transférée au Client.**

## **Article 4 – Livraison et transfert de propriété**

4.1 Les Produits sont livrés EXW (Ex Works, Incoterm 2020) au lieu de fabrication désigné par le Vendeur dans le devis.

4.2 Les récifs peuvent être :

- soit **fabriqués et réalisés sur site en France,**
- soit **fabriqués et livrés pour assemblage à l'étranger.**

4.3 Dans tous les cas, **le transfert de propriété et des risques intervient au point EXW,** et le Client assume tous les frais et risques à compter de ce moment.

## **Article 5 – Transport et assurances**

5.1 Le Client est responsable de l'organisation et de la prise en charge du transport, du chargement et de l'assurance des Produits.

5.2 Une **liste indicative** de transporteurs peut être fournie par le Vendeur, sans garantie de disponibilité ni de performance.

5.3 Le Client s'engage à souscrire toutes **assurances nécessaires** à la couverture des risques liés au transport, à l'utilisation ou à l'installation des Produits.

## **Article 6 – Douanes et formalités**

6.1 Toutes les formalités d'exportation et d'importation, y compris les déclarations douanières, licences, documents réglementaires et paiements des droits ou frais associés, sont à la charge exclusive du Client.

6.2 Il revient au Client de fournir, le cas échéant, un **numéro EORI ou toute autre autorisation requise** pour l'exportation ou l'importation des Produits.

## **Article 7 – Garantie et responsabilité**

7.1 Les Produits sont livrés **en l'état** au point EXW. Le Client est responsable de toute inspection au moment de la prise en charge.

7.2 Le Vendeur **n'accorde aucune garantie contractuelle, expresse ou implicite**. Le Client renonce à toute réclamation postérieure à l'enlèvement, sauf application d'une garantie légale impérative selon le droit français ou autre droit applicable.

7.3 Le Vendeur ne pourra être tenu responsable de **dommages indirects**, incluant pertes d'exploitation, de chiffre d'affaires, d'image ou de contrats.

7.4 Le Client s'engage à maintenir toutes **assurances appropriées** à la couverture de ses propres risques.

## **Article 8 – Réclamations**

8.1 Toute réclamation doit être effectuée par le mandataire désigné par le Client **le jour même de la prise en charge**, et confirmée **par écrit dans un délai de 48 heures**.

8.2 Passé ce délai, les Produits sont réputés acceptés et conformes.

## **Article 9 – Force majeure**

9.1 Le Vendeur ne saurait être tenu responsable de tout retard ou manquement à ses obligations en cas de force majeure : guerre, grève, incendie, inondation, pandémie, blocage logistique, décision administrative, etc.

9.2 En cas de force majeure d'une durée supérieure à 60 jours consécutifs, chaque partie pourra résilier le contrat par lettre recommandée sans indemnité.

## **Article 10 – Propriété intellectuelle**

10.1 Tous dessins, plans, maquettes, données ou fichiers remis par le Vendeur restent sa **propriété exclusive**.

10.2 Le Client s'interdit de les reproduire, utiliser ou diffuser sans autorisation écrite préalable.

## **Article 11 – Confidentialité**

11.1 Chaque partie s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations techniques, commerciales ou financières échangées dans le cadre du contrat.

## **Article 12 – Tolérance**

12.1 Le fait que le Vendeur ne fasse pas valoir l'une quelconque des clauses des présentes CGV à un moment donné ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

## **Article 13 – Droit applicable et juridiction compétente**

13.1 Les présentes CGV sont régies par le **droit français**.

13.2 En cas de litige, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social du Vendeur.

13.3 **Langue** : les présentes CGV sont rédigées en langue française. En cas de traduction, seule la version française fera foi.

## **Article 14 – Données personnelles**

14.1 Les données personnelles collectées dans le cadre de la relation commerciale sont traitées uniquement pour la gestion des commandes et le suivi client.

14.2 Conformément à la réglementation applicable, toute personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition en écrivant à l'adresse de contact du Vendeur.